



Conseil économique et social

Distr. générale
10 août 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 39^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 20 juillet 2016, à 15 heures

Président : M. Jürgenson (Vice-président) (Estonie)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau (*suite*)

Débat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-12377X (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Oh Joon (République de Corée), M. Jürgenson (Estonie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau
(suite)

Débat général (suite)

1. **M^{me} Smith** (Australie) dit que son pays œuvre de concert avec, entre autres, des organisations de la société civile, des entités du secteur privé, notamment le réseau australien du Pacte mondial et la Business and Sustainable Development Commission, ses partenaires parmi les pays en développement et des institutions multilatérales afin de faire en sorte que le Programme 2030 soit mis en œuvre de façon effective. Les priorités de son pays en matière de développement international sont alignées sur le Programme et s'inspirent de son propre programme d'aide, qui se concentre sur la croissance économique, l'égalité des sexes, la paix et la gouvernance, la santé et l'éducation. Les engagements qu'il a pris à cet égard se sont traduits comme suit : son Premier Ministre est membre du Groupe de haut niveau sur l'eau (ONU et Banque mondiale); une stratégie nationale sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes a été mise au point, dont l'exécution bénéficie d'un appui financier du Gouvernement; l'Australie copréside actuellement le Fonds vert pour le climat et a annoncé une contribution d'un montant minimum de 1 milliard de dollars, d'ici à 2020, à l'action menée pour lutter contre les changements climatiques. Dans le domaine du financement du développement, l'Australie aide les pays en développement partenaires à renforcer leurs systèmes fiscaux en participant, en qualité de membre fondateur, à l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba et elle s'est engagée à consacrer 20 % du montant de son aide au développement à l'Initiative Aide pour le commerce, les échanges avec le secteur privé étant à cet égard privilégiés.

2. Parmi les initiatives prises au plan national à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable, on peut citer de nouvelles politiques visant à réduire la violence domestique; le rang de priorité accordé à la campagne Close the Gap, qui vise à réduire les désavantages auxquels se heurtent les Australiens autochtones; la mise en œuvre du National Disability Insurance Scheme (dispositif national

d'assurance invalidité). Pour que le Programme 2030 donne les résultats prévus, les États Membres doivent s'employer à faire connaître ses objectifs en termes simples, entretenir jusqu'en 2030 la dynamique enclenchée aux fins de sa mise en œuvre, nouer des partenariats efficaces, et se concentrer sur les mesures politiques et pratiques nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable.

3. **M. Dabbashi** (Libye) dit que le Forum politique de haut niveau offre la possibilité de traduire les objectifs de développement durable en actions concrètes. Outre qu'ils doivent être le fruit d'une volonté résolue de défendre le droit au développement et le principe des responsabilités communes mais différenciées, les efforts déployés au plan international doivent se concentrer sur la promotion des trois piliers (social, économique et environnemental) du développement durable, ainsi que sur le renforcement de la coordination entre les organismes des Nations Unies aux niveaux régional et sous-régional, et les doubles emplois doivent être évités dans le cadre de l'action menée en faveur du développement et sur le plan humanitaire. En outre, la lutte contre la pauvreté doit cibler les besoins autant que les revenus et être appuyée par des initiatives visant à éliminer le chômage et à garantir l'accès universel aux soins de santé et à l'éducation.

4. Pour garantir la mise en œuvre effective du Programme 2030, la communauté internationale doit aider les pays pauvres à exécuter leurs plans de développement en leur fournissant des ressources financières suffisantes et prévisibles. La facilitation des transferts de technologies et le renforcement des capacités des pays en développement contribueront également à promouvoir le développement durable. Partant, compte tenu de l'importance critique que revêt l'aide publique au développement (APD), en particulier pour les pays en développement qui sont dépourvus d'autres sources de revenu, les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont pris au titre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

5. La fuite de capitaux depuis les pays en développement vers les pays avancés ou les oasis fiscales que constituent certains petits pays a malheureusement pour effet de ralentir le rythme du développement de nombreux autres pays. Tous les États doivent donc coopérer à la mise en œuvre de la

Convention des Nations Unies contre la corruption et élaborer des mécanismes propres à permettre que le rapatriement des fonds en question vers leurs pays d'origine soit plus facile et plus rapide. À cet égard, la Libye attend des États Membres et des institutions multilatérales qu'ils l'aident à reprendre possession des fonds qui lui ont été dérobés et se trouvent aujourd'hui à l'étranger.

6. La transition actuelle du totalitarisme vers la démocratie et la situation chaotique que connaît la Libye en matière de sécurité font que tous les programmes de développement sont au point mort dans le pays et qu'il est impossible de mettre en place une stratégie nationale pour l'accomplissement des objectifs de développement durable. Rappelant les corrélations entre développement, sécurité et stabilité, M. Dabbashi appelle la communauté internationale et le système des Nations Unies à appuyer les efforts déployés par son pays pour renforcer ses capacités et édifier ses institutions, ce qui sera l'une des principales priorités du Gouvernement d'entente nationale. Dans l'attente de l'approbation de son nouveau gouvernement par la Chambre des représentants, la Libye attend des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées qu'elles appuient ses efforts pour édifier ses propres institutions, renforcer ses capacités et favoriser la bonne gouvernance, élaborer un plan de développement national aligné sur les objectifs de développement durable pour 2030, diversifier ses sources de revenu et surmonter la crise humanitaire qu'elle traverse.

7. **M. Muharemi** (Croatie) dit que l'adoption du projet de déclaration ministérielle attestera la détermination de tous les États Membres à mettre en œuvre le Programme 2030. À cet égard, le rôle joué par le Forum politique de haut niveau sera crucial à trois titres : suivi, recensement des problèmes rencontrés et formulation de recommandations pour l'action future. Pour que nul ne soit laissé de côté, les États Membres ne devront pas tarder à honorer les engagements qu'ils ont pris envers les générations actuelles et futures et envers la planète dans son ensemble. Il leur faudra donc dépasser le stade de la « lune de miel » qui a suivi l'adoption des objectifs de développement durable et élaborer des stratégies fermes, mais néanmoins souples, aux fins de la mise en œuvre de ces objectifs.

8. Pour que soit exploité tout le potentiel que recèle le Programme 2030 en matière de prévention et de règlement des difficultés nouvelles qui apparaissent à

mesure que progresse la mondialisation, les dirigeants politiques devront se montrer avisés et comptables de leurs actes. Le concept de développement durable doit également devenir une seconde nature pour les représentants des États Membres, afin qu'il soit possible d'apporter des transformations dans les sphères sociale, économique et environnementale.

9. Dans le Programme 2030, l'accent est mis sur les groupes vulnérables, aussi la Croatie a-t-elle fait une priorité de l'autonomisation des femmes et des filles et de l'accès à l'éducation et à l'emploi au niveau national. De plus, en tant que pays donateur relativement modeste à l'échelle mondiale, la Croatie cherche – pour optimiser l'incidence de son action – à accroître sa contribution à la coopération au développement au-delà d'un simple appui financier, en mettant à disposition sa compréhension exceptionnelle des problèmes posés par les périodes d'après-conflit sur le plan du développement, ainsi que des causes profondes des conflits.

10. La complexité sans précédent du Programme 2030 demandera des efforts considérables de la part du monde du Sud et du monde du Nord. Pays tout juste sorti de 25 ans de transition politique, sociale et économique et d'une guerre d'indépendance et qui est devenu membre de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) grâce à l'appui de sa population, à une politique d'inclusion et à l'unité politique, la Croatie se tient prête à participer à la mise en œuvre du Programme 2030 aux niveaux national et international.

11. **M^{me} Lucas** (Luxembourg) observe que, bien que 2015 ait marqué un tournant pour la politique de développement au niveau institutionnel, la face plus sombre de la mondialisation, qui se manifeste par la multiplication récente du nombre des crises régionales, des mouvements migratoires et des actes d'extrémisme, doit inciter à imprimer une nouvelle dynamique aux efforts visant à tirer tout le parti possible du caractère intégrateur du Programme 2030. Expression de la tradition d'ouverture et d'humanisme qui est depuis longtemps celle de l'Organisation, le Programme doit être mis en œuvre afin que se concrétise la volonté politique de la communauté internationale.

12. L'expérience acquise au titre des objectifs du Millénaire a illustré la nécessité pour les protagonistes du développement de surmonter leurs divergences et d'œuvrer de façon intégrée et synergique. Dans cette

optique, la coopération avec la société civile, le secteur privé et le monde universitaire, ainsi qu'avec les divers ministères compétents, devrait être renforcée à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030. Le Gouvernement luxembourgeois a créé un comité interministériel qui a reçu pour mission d'établir un cadre national pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Accueillant avec satisfaction l'adoption par la Commission de statistique du nouveau cadre mondial d'indicateurs, qui permettra de suivre les progrès enregistrés sur la voie de l'accomplissement des objectifs en question, la délégation luxembourgeoise se félicite aussi de l'accent mis par le Secrétaire général, dans le rapport qu'il a consacré à ce cadre, sur la nécessité de recueillir des données fiables et désagrégées et d'investir dans des systèmes de protection sociale et dans des systèmes éducatifs solides.

13. Afin que personne ne soit laissé de côté, les États Membres doivent redoubler d'efforts pour promouvoir l'égalité des sexes et améliorer la condition de la femme, mais aussi protéger les droits des enfants et encourager les jeunes à être des agents de changement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. Il faut également ériger en priorités la promotion du travail décent, la réduction des inégalités sociales, l'amélioration de la situation des groupes vulnérables et marginalisés et la garantie de l'accès universel aux soins de santé – y compris en matière de sexualité et de procréation, les droits y afférents devant être défendus. De même, il convient d'adopter une approche transversale de la protection de l'environnement et de la biodiversité, ainsi que de la lutte contre les changements climatiques. Enfin, les États Membres devraient promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, reposant sur les principes de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme, de la non-discrimination et de la tolérance.

14. Le Luxembourg est l'un des sept États Membres qui consacrent au moins 0,7 % de leur produit intérieur brut (PIB) au développement, car son gouvernement est convaincu que l'APD joue un rôle critique à l'appui des efforts menés pour éliminer la pauvreté et la faim. En conclusion, M^{me} Lucas dit espérer que la dynamique enclenchée par le Forum politique de haut niveau se maintiendra tout au long de la mise en œuvre du Programme 2030.

15. **M. Silberhorn** (Allemagne) dit que l'efficacité de la mise en œuvre du Programme 2030 dépendra du

respect par les États Membres de l'engagement qu'ils ont pris de ne laisser personne de côté. Certes, des progrès sans précédent ont été accomplis sur la voie de l'élimination de la pauvreté, mais de nombreux pays, en particulier ceux qui sont actuellement touchés par un conflit ou qui en sortent, éprouvent des difficultés pour répondre aux besoins de base de leur population en matière d'alimentation, de logement et de sécurité, comme pour remédier aux inégalités croissantes qui contribuent à la pauvreté et à l'instabilité sociale. En sa qualité de coprésidente entrante du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, l'Allemagne s'emploiera à mettre en œuvre les objectifs du Partenariat, conformément au Programme 2030, afin de promouvoir un développement inclusif – à cette fin, il sera tout aussi essentiel de mener à bien le Programme d'action d'Addis-Abeba. L'Allemagne s'est également jointe à la coalition qui a pour mission de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté, sous l'égide des Pays-Bas.

16. L'Allemagne consacre environ 25 % de son budget d'aide aux États fragiles et elle prend actuellement de nouvelles mesures destinées aux réfugiés – elle participe notamment à des campagnes de promotion de l'emploi des déplacés au Moyen-Orient. L'orateur prie instamment les autres États Membres de contribuer à de tels programmes, essentiels pour qu'il soit possible de recenser les personnes susceptibles d'être laissées de côté et de garantir l'efficacité de l'appui au développement. Il est indispensable de disposer de données désagrégées pour atteindre ces objectifs. L'Allemagne œuvre aussi à la promotion de l'égalité des sexes, notamment en défendant l'accès des femmes à l'enseignement technique et professionnel dans le secteur agricole, grâce à une coopération avec des organisations de la société civile.

17. Il est primordial de préserver l'environnement si l'on veut protéger les plus démunis, touchés de façon disproportionnée par la consommation excessive des ressources de la planète et par les répercussions des changements climatiques, de la pollution et du déclin des ressources naturelles. À cet égard, l'Allemagne doublera le financement qu'elle alloue à la lutte contre les changements climatiques à l'échelle planétaire, ce montant devant passer de 2 à 4 milliards d'euros d'ici à 2020. De même, en tant que cofondatrice de l'initiative « InsuResilience » (Assurance Résilience), adoptée au

41° Sommet du G7, l'Allemagne vise à protéger 400 millions d'individus, dans les pays en développement les plus vulnérables, contre les effets des changements climatiques, et ce d'ici à 2020. Dans le cadre de l'exécution de sa stratégie nationale révisée pour la durabilité, elle tiendra également compte des répercussions à l'échelle mondiale des activités, des économies et des styles de vie propres à chaque pays. En dernier lieu, l'orateur souligne le rôle essentiel de la coopération au développement pour que personne ne soit laissé de côté.

18. **M. Matjila** (Afrique du Sud) dit que le Programme 2030 est l'occasion de parachever l'action engagée avec les objectifs du Millénaire et de régler l'ensemble des problèmes de portée mondiale qui menacent de réduire à néant les résultats positifs obtenus au cours des dernières décennies en matière de développement. Compte tenu de la nature convergente du développement durable, d'une part, et de la paix et de la sécurité, d'autre part, il faudrait chercher à mettre à profit le potentiel que présentent les objectifs de développement durable, s'ils sont atteints, de prévenir les conflits et de venir appuyer l'action menée par les opérations de paix des Nations Unies et de l'Union africaine en faveur de la reconstruction après les conflits et du maintien de la paix. En particulier, une action concertée devrait être menée pour assurer une mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine afin de remédier aux conditions qui contribuent à la violence dans les zones de conflit – potentiel ou existant – et de promouvoir la reconstruction après les conflits sur le continent africain.

19. Au plan national, les efforts menés à l'appui du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 se sont concentrés en particulier sur la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le chômage, mais on s'est également attaché à faire en sorte que tous les intervenants se voient donner les moyens de contribuer à la mise en œuvre. Dans le droit fil des objectifs de développement durable, le plan de développement Vision 2030 de l'Afrique du Sud associe toutes les parties intéressées à l'édification d'une société démocratique, prospère et inclusive, d'où soit bannie toute forme de discrimination raciale ou fondée sur le sexe. Tirant parti des progrès accomplis par le pays dans le domaine du développement social et économique depuis 1994, Vision 2030 a permis d'obtenir nombre de résultats positifs s'agissant de la réduction de la

pauvreté, de l'éducation et du développement des compétences, des soins de santé, de l'accès aux services de base et de l'octroi d'avantages sociaux à divers segments de la population.

20. Pour éliminer la pauvreté en une génération, promouvoir une vie digne pour chaque individu et préserver la planète, notamment en luttant contre les changements climatiques, une collaboration concrète à l'appui du développement, en particulier dans le domaine technologique, sera indispensable. À cette fin, les États Membres devront exploiter, entre autres, les outils recensés lors du Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable et les résultats des recherches de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur l'utilisation pacifique des technologies. En dernier lieu, le Forum politique de haut niveau devra encourager tous les États Membres et les organes internationaux compétents à contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030.

21. **M. Tsymbaliuk** (Ukraine) dit que les objectifs de développement durable, inspirés par une confiance inébranlable dans le progrès et la valeur de la personne humaine, constituent une occasion unique de renforcer la coopération internationale à l'appui du développement durable.

22. En partenariat avec les Nations Unies, le Gouvernement ukrainien a constitué 17 sous-groupes d'experts avec pour mission d'adapter les objectifs en question à la situation nationale, sous la direction d'un groupe de travail interministériel, et engagé des consultations de portée nationale pour sensibiliser aux objectifs et définir des priorités en matière de développement durable à l'échelon local. Ces diverses activités donneront lieu à la publication d'un rapport national dans lequel sera présenté un cadre intégré et cohérent aux fins de la poursuite et du suivi des progrès sur la voie de l'accomplissement des objectifs de développement durable en Ukraine.

23. Au niveau national, l'Ukraine met en œuvre des réformes ambitieuses dans le domaine du développement social et, au niveau international, elle contribue aux activités de long terme menées en coopération qui visent à rendre les conditions de vie de la population plus satisfaisantes et à susciter le changement dans certains domaines clés du développement durable. Conformément aux objectifs

de développement durable, la stratégie nationale de développement Ukraine 2020 a pour but d'améliorer la situation sociale en Ukraine grâce à une coopération entre le Gouvernement, les entreprises et la société civile, chaque partenaire ayant des responsabilités spécifiques. Pour y parvenir, il faudra au préalable assurer à la population un niveau de vie comparable à celui qui est constaté dans les autres pays européens et veiller à ce que l'Ukraine occupe la meilleure position possible à l'échelle mondiale.

24. La gouvernance démocratique et les élections sont deux éléments essentiels pour que le pays puisse participer activement à la mise en œuvre des priorités universelles que sont la paix et le bien-être, et que seuls des efforts concertés de la communauté internationale peuvent protéger. Pays dont la stabilité démocratique demeure menacée par l'agression militaire russe, l'Ukraine a une expérience de première main du conflit et de ses conséquences. Une paix durable étant une condition préalable du développement durable, il est essentiel de tirer profit des corrélations entre les objectifs concernant le règlement pacifique des conflits et les autres objectifs de développement durable. Enfin, il sera essentiel d'engager un dialogue multipartite pour recenser les problèmes de développement qui se font jour et y apporter la réponse qui convient.

25. **M. Patriota** (Brésil) dit que, sur la base des résultats positifs obtenus au regard des objectifs du Millénaire et grâce à la coordination instaurée à l'échelle nationale au titre du Programme 2030, un ensemble très divers de protagonistes a participé à l'élaboration d'un programme d'action en vue de l'accomplissement au Brésil des objectifs de développement durable et des cibles qui y sont associées. Un élément de cette stratégie consistera à renforcer la structure de gouvernance du groupe de travail interministériel composé de représentants des 27 ministères que compte le pays et de diverses parties prenantes extérieures, établi par le Gouvernement brésilien dans le cadre des négociations menées par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Le Gouvernement a également aligné son plan pluriannuel pour 2016-2019 sur ces objectifs : ils seront systématiquement pris en compte dans les programmes et politiques mis en œuvre et des ressources financières spécifiques y seront allouées.

26. Un système national est en cours d'élaboration qui permettra de regrouper et d'harmoniser les données

recueillies par les institutions gouvernementales, ainsi que de centraliser le flux de données destinées aux organisations internationales assurant un suivi des progrès accomplis au regard des objectifs de développement durable. De même, l'Institut de géographie et de statistique brésilien, qui participe activement à la formulation d'indicateurs mondiaux associés aux objectifs de développement durable, élabore actuellement un ensemble d'indicateurs nationaux du même type. De plus, les mécanismes et les structures établis antérieurement aux fins de l'accomplissement des objectifs du Millénaire à l'échelon local – liste d'engagements pris avant les élections que les maires pourraient mettre en œuvre avec l'appui d'un financement fédéral; récompenses décernées pour les meilleures pratiques; partenariats forgés avec la société civile et le secteur privé afin de renforcer l'impact des politiques connexes – seront optimisés dans l'optique de la réalisation des objectifs de développement durable. La Cour des comptes fédérale sera responsable du suivi de la mise en œuvre à l'échelle nationale. En outre, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les autorités brésiliennes ont organisé plusieurs ateliers multipartites afin de mieux faire connaître les objectifs, notamment en distribuant des documents en portugais, en particulier le texte de la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, diffusé dans l'ensemble des pays lusophones.

27. Le Gouvernement brésilien inclut systématiquement les objectifs de développement durable dans ses programmes de coopération Sud-Sud et a proposé que les organisations telles que la Communauté des pays lusophones fassent de même. En parallèle, dans le droit fil de l'appui qu'il apporte aux contributions des commissions régionales à la mise en œuvre, le Brésil participera activement au forum régional sur le développement durable organisé à l'initiative de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Enfin, compte tenu de son caractère universel et du statut unique qui est le sien en sa qualité d'organe hybride du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale, le Forum politique de haut niveau ne devrait pas seulement servir de plateforme pour le suivi et l'examen du Programme 2030, mais aussi de tribune pour la définition d'orientations politiques efficaces et pour la promotion du développement durable.

28. **M. Rattray** (Jamaïque) dit que la mise en œuvre du Programme 2030 au plan national est indispensable pour que son exécution soit cohérente et couronnée de succès. Dans cet esprit, la Jamaïque aligne actuellement son plan de développement Vision 2030 et son cadre socioéconomique à moyen terme sur le Programme 2030 et, dans les cinq années à venir, ses principales politiques et stratégies axées sur les vulnérabilités de sa population, sur la pauvreté, les personnes âgées, les jeunes, les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe seront passées en revue – et on en formulera de nouvelles.

29. Pour que personne ne soit laissé de côté, des investissements et des ressources conséquents seront requis pour l'application de stratégies appropriées et le recueil de données de haute qualité à l'échelle nationale. À cet égard, la communauté internationale doit honorer l'engagement qu'elle a pris d'appuyer les efforts déployés par les petits États insulaires en développement pour renforcer les capacités de leurs bureaux de statistique nationaux de collecter et d'analyser des données.

30. Les commissions régionales ont un rôle primordial à jouer aux titres du suivi, de l'examen, de la mise en œuvre et de l'intégration du Programme 2030 à tous les niveaux. À cet égard, le forum régional sur le développement durable organisé par la CEPALC sera l'occasion de procéder à des activités d'examen et de suivi.

31. Certes, les 22 rapports d'examen national volontaire qui ont été remis à ce jour constituent une contribution initiale positive au processus d'examen engagé à l'échelle mondiale, mais celui-ci doit être suffisamment flexible pour qu'il soit possible de prendre en considération tous les objectifs de développement durable et les problèmes nouveaux qui se posent. En dernier lieu, s'agissant en particulier de leur participation significative à l'élaboration du Programme 2030, les représentants de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé doivent être inclus dans les processus d'examen et de suivi connexes.

32. **M. Ja'afari** (République arabe syrienne) dit que les défis sans précédent auxquels se heurte son pays, à commencer par celui du terrorisme, sont la cause de graves problèmes économiques et sociaux. Les groupes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et

le Front el-Nosra mènent des attaques qui compromettent la sécurité des Syriens et sont financées et appuyées par un certain nombre de pays tiers. En raison des mesures punitives que certains pays imposent unilatéralement à la Syrie, il lui sera impossible de parvenir au développement durable. La communauté internationale continue de lancer des appels pour que ces mesures soient levées, compte tenu de l'incidence désastreuse des sanctions sur l'égalité des chances et sur la population syrienne, mais aussi de la crise des réfugiés actuelle.

33. La communauté internationale devra s'unir pour que l'objectif consistant à ne laisser personne de côté soit atteint, sans discrimination et sans que soient appliqués deux poids, deux mesures, mais aussi pour qu'il soit possible d'apporter des solutions aux principaux problèmes qui font obstacle au développement durable, comme l'occupation étrangère et la colonisation.

34. De plus, les engagements pris par les pays développés à l'intention des pays en développement doivent être évalués au moyen d'un examen périodique de l'ensemble des activités menées aux fins de la réalisation du développement durable. Parmi les écueils recensés à cet égard, on peut citer les interventions dans les affaires intérieures des États, les sanctions unilatérales et la propagation de l'extrémisme violent, ou encore la discrimination à l'encontre des réfugiés et des migrants et la violation de leurs droits constatées dans certains pays.

35. Afin que tous les individus puissent exercer pleinement leurs droits, le Forum politique de haut niveau doit respecter les principes des Nations Unies, c'est-à-dire défendre la souveraineté des États, la diversité culturelle et les priorités nationales sur le plan politique et sur celui du développement, mais aussi faire mieux mesurer, à l'échelon national comme au niveau international, l'importance du partage des responsabilités, qui est la clef du développement durable. Il importe également de ne pas politiser le Programme 2030, de venir en aide aux pays victimes du terrorisme ou de l'extrémisme, et d'obtenir que les mesures coercitives imposées unilatéralement soient levées partout dans le monde.

36. **M. Jinga** (Roumanie) dit que les examens nationaux volontaires portant sur la mise en œuvre du Programme 2030 sont essentiels, car les pays sont ainsi tenus comptables de l'action qu'ils mènent et toute

l'importance que revêt le développement durable y est mise en relief à des fins de sensibilisation.

37. La Roumanie accorde une priorité à la maîtrise et à l'appropriation nationale du Programme 2030, aussi les dispositifs existants sont-ils évalués pour mettre en lumière les lacunes et les problèmes que pourrait poser l'adaptation des objectifs de développement durable à la situation nationale. Le développement durable exige que soit adoptée une approche gouvernementale et intersectorielle, afin qu'il soit possible de progresser dans des domaines tels que l'autonomisation des femmes et des filles, la bonne gouvernance, le recours universel aux énergies viables, la croissance inclusive, et la réduction des inégalités et de la marginalisation. À cet égard, un comité interministériel a été établi, avec pour mission de renforcer la coopération aux fins de l'accomplissement des objectifs en question, car pour que l'intégration des politiques mobilisées soit efficace, il faut mobiliser une large palette de compétences, qui aillent au-delà de celles de chaque ministère pris individuellement.

38. De même, l'engagement des gouvernements sera certes essentiel pour qu'il soit possible d'atteindre les objectifs de développement durable, la société civile, mais le secteur des entreprises et les médias devront eux-mêmes œuvrer de concert afin de faire mieux connaître les objectifs, mais aussi d'établir des plans, de mettre en œuvre les objectifs, de suivre les progrès effectués et d'obtenir que tous les intervenants soient tenus comptables de leurs actes. De plus, du fait que les parlements jouent un rôle important en ce qu'ils appellent l'attention du public sur les objectifs, le Parlement roumain a adopté une déclaration très complète consacrée aux objectifs au début de 2016 et il a co-organisé avec l'Union interparlementaire un séminaire parlementaire régional sur le thème des objectifs de développement internationaux.

39. En outre, la Roumanie promeut activement le lien entre développement, paix et sécurité dans l'optique des objectifs de développement durable. L'état de droit et l'efficacité des institutions, reposant sur le respect des droits de l'homme, sont les conditions préalables à la durabilité du développement et à l'élimination de la pauvreté. Toutefois, les considérations financières doivent également être prises en compte et les économies doivent donc être réorientées de manière à servir le développement durable. Toutes les ressources disponibles doivent être mobilisées aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030. À cet égard, l'aide

publique au développement doit être maintenue à un niveau important pour les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Certes, cette aide est limitée, mais elle doit être utilisée de manière à renforcer les capacités existantes et à permettre la mobilisation de ressources supplémentaires.

40. **M. Sandoval Cojulún** (Guatemala) dit que l'expérience acquise par son pays au gré de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire l'a aidé à mieux maîtriser celle du Programme 2030 et à définir une vision à long terme pour son développement. Ainsi, il a pris des mesures visant à restaurer le rôle joué par la planification étatique, grâce à son système de planification national placé sous l'autorité du Conseil national pour le développement urbain et rural. Le principal instrument de cette planification est le plan national de développement pour la période allant jusqu'à 2032, qui a été élaboré de façon participative – des représentants de l'ensemble de la société ont été sollicités – et qui est le résultat de l'alignement des priorités nationales sur les priorités internationales.

41. Les partenariats revêtent aussi un caractère essentiel : le secteur privé s'est engagé à œuvrer en faveur d'une croissance inclusive et durable et en faveur du plein emploi et du travail productif et décent pour tous les Guatémaltèques d'ici à 2030. La société civile, y compris le monde universitaire, apporte sa contribution au moyen d'études, de rapports, de stratégies et de propositions de politiques devant permettre d'exécuter le Programme 2030; elle contribue en outre au suivi des progrès enregistrés et des mesures prises par les organismes publics au titre des objectifs de développement durable.

42. Pour que la mise en œuvre du Programme 2030 soit couronnée de succès, le Guatemala a constitué une commission chargée du suivi et de l'examen de son plan de développement 2032. Cette commission est responsable du suivi technique, mais elle doit aussi s'assurer que le Gouvernement honore les engagements qu'il a pris en matière de développement et d'environnement.

43. Le système des Nations Unies doit aider les États à mener à bien les initiatives qui leur permettent d'intégrer les piliers économique, social et environnemental du développement durable, tout en prenant acte du fait que les États eux-mêmes assument la responsabilité principale de la réalisation du Programme 2030. Enfin, compte tenu de l'accent mis

dans le Programme sur l'exercice par tous de l'ensemble de leurs droits humains, le Guatemala s'engage à apporter un appui aux femmes, aux enfants et aux jeunes, qui sont des agents de changement.

44. **M. Sevilla Borja** (Équateur), rappelant l'engagement pris par son pays de mettre en œuvre le Programme 2030, dit que, du fait que le Programme n'a été adopté que récemment, il est positif de constater que les pays présentent déjà, de leur propre initiative, des rapports sur sa mise en œuvre au plan national, ainsi que sur l'action menée conjointement par les gouvernements, la société civile et le secteur des entreprises.

45. En Équateur, la volonté politique existe d'œuvrer de façon responsable à l'édification d'une société reposant sur un système économique équitable, démocratique et durable, selon les axes d'action définis dans le plan national, conformément au Programme 2030. En outre, s'agissant du suivi et de l'examen de la mise en œuvre du Programme, les États Membres doivent débattre de façon continue afin d'établir des priorités parmi les cibles devant faire l'objet d'une évaluation. Il est important de renforcer les capacités nationales de production de statistiques de haute qualité et les systèmes de production de données à référence spatiale, mais aussi d'adapter les objectifs de développement durable à la situation propre à chaque pays.

46. **M. Abdrakhmanov** (Kazakhstan) dit que les objectifs de développement durable et les cibles qui y sont associées sont alignés sur les priorités et les objectifs nationaux de son pays. Bien que son économie ait subi les répercussions négatives du ralentissement économique mondial, le Kazakhstan met en œuvre une stratégie nationale pour la période allant jusqu'à 2050, ce qui devrait lui permettre de devenir l'un des 30 pays les plus développés du monde.

47. En outre, afin d'atteindre tous les objectifs de développement durable, le Kazakhstan utilisera une stratégie dynamique, englobant de nombreuses approches différentes, en s'appuyant notamment sur son deuxième plan quinquennal pour le développement industriel innovant et sur le programme d'État pour le développement des infrastructures. Le Kazakhstan met également en œuvre un plan d'action national, qui aura pour effet d'améliorer l'efficacité des institutions civiles et juridiques, d'industrialiser l'économie, de lever les obstacles administratifs au bon

fonctionnement des petites et moyennes entreprises, et de renforcer l'état de droit, la bonne gouvernance, le système éducatif et le système de santé.

48. Les dépenses sociales consenties par le Gouvernement ont presque triplé en termes réels et l'augmentation du budget alloué au deuxième plan par étapes national pour l'emploi assurera la stabilité du marché du travail. Le Kazakhstan s'emploie également à bâtir les infrastructures de transport nécessaires pour revitaliser la Route de la soie, ce qui profitera à de nombreux pays, tout en réduisant le temps d'acheminement et le coût des marchandises.

49. En 2017, le Kazakhstan accueillera l'Expo-2017 sur l'énergie du futur, qui contribuera à l'accomplissement des objectifs de développement durable. Le Conseil et le Forum politique de haut niveau devraient jouer un rôle plus important dans la mise en œuvre des objectifs, en fournissant des orientations stratégiques et en facilitant la coordination dans le cadre du système des Nations Unies. Le Président du Kazakhstan a donc proposé que le Conseil économique et social devienne un conseil de développement mondial, dont les membres seraient des États Membres de l'ONU élus par l'Assemblée générale et les chefs des institutions spécialisées des Nations Unies, y compris les institutions financières internationales. Une telle entreprise nécessiterait beaucoup de temps et d'efforts, mais le Conseil devrait devenir un régulateur économique mondial, chargé de l'exécution de projets visant à promouvoir la croissance économique partout dans le monde.

50. En outre, le Président a proposé que tous les États allouent chaque année l'équivalent de 1 % de leur budget de défense à un fonds spécial des Nations Unies pour le développement durable. Si cette suggestion se concrétisait, un tel fonds deviendrait une source de financement supplémentaire, non seulement pour le développement durable, mais aussi pour la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, du Programme 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

51. **M. Donoghue** (Irlande) dit que son gouvernement s'emploie activement à instaurer des arrangements institutionnels appropriés pour la mise en œuvre, le suivi et l'examen des objectifs de développement durable au plan national, régional et mondial. À titre d'exemple, le bureau national de

statistique contribuera à la mise en œuvre du cadre de développement durable et appuiera l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs nationaux qui soient alignés au mieux sur les objectifs de développement durable.

52. La société civile – et en particulier les jeunes – a un rôle crucial à jouer aux fins de la mise en œuvre du Programme et la communauté internationale devrait faire en sorte que cette mise en œuvre soit inclusive et réponde aux besoins des jeunes. Le programme d'aide de l'Irlande continuera de mettre l'accent sur l'élimination de la pauvreté et de la faim, 50 % de son aide publique au développement étant d'ailleurs allouée à l'assistance prêté aux pays les plus pauvres de la planète.

53. Il incombe aux gouvernements de sensibiliser les populations au Programme, ce qui passe par sa promotion et par des activités visant à en faire mieux comprendre les tenants et les aboutissants. Pour que le Programme soit mis en œuvre avec succès, les pays devront en avoir la maîtrise et en comprendre les enjeux.

54. **M. Bhattarai** (Népal) dit que le Forum politique de haut niveau devrait veiller à instaurer une cohérence à l'échelle du système des Nations Unies pour ce qui est des programmes et des politiques de développement durable, qui doivent être envisagés dans une optique mondiale. Face aux obstacles auxquels il se heurte et en proie à des problèmes structurels, notamment une gouvernance lacunaire et l'impossibilité pour lui d'avoir accès à la technologie et à des données désagrégées, le Gouvernement népalais est conscient que la solidarité est nécessaire. Tous les moyens de mise en œuvre doivent être mobilisés, notamment les échanges commerciaux, les transferts de technologies et le renforcement de capacités, pour aider les pays les moins avancés à se doter de capacités de production et d'une infrastructure résiliente.

55. Afin d'exploiter les avantages tirés de l'accomplissement des objectifs du Millénaire, le Népal a intégré les objectifs de développement durable dans son plan de développement national pour 2016-2019. L'appui apporté par le système de développement des Nations Unies au renforcement de ses capacités est précieux pour un pays comme le Népal. Mais les discussions entamées il y a déjà un an n'ont eu aucun aboutissement concret; il ne faut plus perdre de temps pour engager l'action voulue et parvenir à un développement qui soit durable, et ce

bien après 2030. À cette fin, un échéancier prévoyant des intervalles appropriés devra être mis au point pour les activités de suivi et d'évaluation, mais aussi pour la définition de nouvelles priorités d'un cycle sur l'autre.

56. **M. Ružička** (Slovaquie) dit qu'aucun événement ne saurait être considéré comme inévitable. Il est essentiel d'adopter des mesures préventives et de se doter de la capacité voulue pour prendre en considération des croyances différentes. La mise en œuvre des objectifs de développement durable exigera des politiques novatrices et un changement d'état d'esprit, et il faudra accélérer l'action menée dans certains domaines critiques.

57. La Slovaquie élabore actuellement son programme national et prévoit de présenter les progrès accomplis d'ici à quelques mois. Entre autres activités, elle a adopté plusieurs documents mettant en relief l'importance du Programme et elle a créé un cadre de gestion partagée. En outre, une réunion multipartite a été tenue. La Slovaquie, qui assure actuellement la présidence de l'Union européenne, accordera la priorité aux enjeux multilatéraux de portée mondiale et s'emploiera à mettre en œuvre le Programme 2030.

58. **M. Rai** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) dit que la stratégie de son gouvernement en matière de développement durable met l'accent sur la gestion et la stabilisation de la population et cherche à autonomiser les individus afin qu'ils prennent en charge l'amélioration de leurs conditions de vie. La stratégie en question fera de la Papouasie-Nouvelle-Guinée une autorité dans les domaines de la stabilité climatique, de la propreté de l'air, de la sécurité en matière d'énergie propre et de sécurité alimentaire et permettra au pays de forger son avenir. On s'emploie actuellement à adapter au plan local et à prendre systématiquement en compte les objectifs de développement durable, à améliorer la collecte des données et à renforcer les partenariats multipartites.

59. À l'échelle nationale, les universités préparent désormais les étudiants à l'obtention de diplômes axés sur le développement durable et, entre autres politiques, l'enseignement et les soins de santé gratuits ont été institués, avec pour résultats un taux de scolarisation brute de 87 % pour les hommes et les femmes, la diminution du taux de mortalité maternelle, la contraception gratuite pour les femmes et les filles, le recul du paludisme, de la tuberculose ainsi que du VIH et du sida, la possibilité pour les femmes de

bénéficier d'une formation à la création d'entreprises et l'essor des énergies renouvelables.

60. **M. Teo** (Singapour) dit que sa délégation accueille avec satisfaction des cadres tels que le Forum politique de haut niveau, qui rendent possible la mesure des progrès accomplis au titre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Bien qu'il soit important que chaque pays assure lui-même le suivi des progrès qu'il a réalisés en fonction de ses capacités, il est tout aussi essentiel de procéder à un examen de portée mondiale et de faire connaître les meilleures pratiques observées. L'engagement renouvelé de Singapour envers le développement s'est traduit par son Sustainable Singapore Blueprint 2015 (Plan de développement durable de Singapour de 2015), qui a défini les grandes lignes de l'action à mener au plan national et présenté des orientations susceptibles de satisfaire aux besoins et aux aspirations des Singapouriens.

61. Singapour se félicite de l'attention portée aux problèmes auxquels se heurtent les petits États insulaires en développement dans le cadre du Forum et s'attend à ce que l'accent continue d'y être mis sur leurs vues et leurs préoccupations tout au long de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du Programme. Le succès passera par la constitution d'un partenariat mondial. Le programme de développement durable de Singapour témoigne de sa coopération dans des domaines tels que la bonne gouvernance, les villes durables et l'aménagement urbain, ou encore l'eau et l'assainissement. Le Gouvernement singapourien aidera les pays en développement amis à mettre en œuvre le Programme.

62. *La séance est suspendue à 16 h 40 et reprend à 16 h 45.*

63. **M. Rycroft** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) dit que son pays va encore renforcer l'action qu'il mène au titre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et s'employer à faire en sorte que les peuples de la planète constatent des changements tangibles au cours des 15 prochaines années.

64. Son gouvernement consacra 0,7 % de son produit intérieur brut à l'aide publique au développement et l'ensemble de son action sera guidé par les principes du Programme d'action d'Addis-Abeba. L'accent étant mis sur les plus vulnérables, le Royaume-Uni s'attachera à mettre fin aux diverses

manifestations de violence dont sont victimes les femmes et les filles. Il développera en outre ses capacités statistiques et encouragera le recours à des données désagrégées afin qu'il soit possible de mesurer l'étendue des progrès accomplis. Les partenariats noués avec divers intervenants aux fins de la réalisation de tels objectifs garantiront que les l'approche retenue est la plus ouverte possible et seront le reflet de tout l'éventail des vues exprimées aux niveaux national et international.

65. Selon **M. Doucouré** (Mali), pour qu'il soit possible d'atteindre les objectifs de développement durable, il est nécessaire d'adopter des stratégies axées sur la croissance économique et la protection sociale. À cette fin, l'Assemblée nationale a adopté une loi sur les quotas garantissant 30 % de postes aux femmes dans les institutions nationales. Parmi les autres mesures qui ont été prises pour accroître la participation des femmes, on peut citer l'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité; l'adoption d'une politique propre à garantir la représentation des femmes à tous les niveaux de la société, y compris dans les forces armées; des mesures favorisant l'autonomisation des femmes rurales; des programmes ciblés pour renforcer la capacité de gestion administrative des femmes et garantir leur accès aux ressources économiques.

66. Le Mali, qui a élaboré une stratégie-cadre pour le relèvement économique, prévoit d'organiser à brève échéance un atelier de renforcement des capacités qui aura pour objectif l'adaptation au plan local, la prise en compte systématique et l'accomplissement des objectifs de développement durable. Consciente que la réalisation des objectifs en question passe par une approche intégrée qui prenne en compte les priorités nationales, la délégation malienne estime que tous les organismes des Nations Unies, ainsi que les partenaires régionaux, bilatéraux et multilatéraux, devraient fournir l'appui nécessaire à cette fin. En dernier lieu, elle exprime sa gratitude aux organisations africaines, régionales et sous-régionales, ainsi qu'à la communauté internationale, pour l'appui qu'elles ont apporté au Mali afin qu'il puisse se relever à la suite des crises multidimensionnelles auxquelles il a dû faire face récemment.

67. **M. Mohamed** (Soudan) dit que des efforts conjoints seront requis pour relever les défis auxquels les pays en développement font face. Par exemple, le transfert de technologies aux pays qui en ont besoin

serait la garantie d'un développement durable à l'échelle mondiale. Le Gouvernement soudanais a commencé à formuler des politiques et des plans impliquant divers ministères, en coopération avec la société civile et le secteur privé, afin qu'il soit possible d'atteindre les objectifs de développement durable au plan national. Dans ce cadre, le Soudan s'attaquera à des problèmes tels que les changements climatiques et la production d'énergie renouvelable. Il accordera une priorité aux pays qui ont besoin d'une attention particulière, notamment les pays les moins avancés et ceux qui sortent d'un conflit. En outre, le Soudan s'attachera à édifier une société pacifique, ce qui exigera des moyens renforcés et l'analyse de données plus nombreuses, qui puissent être mis au service des décideurs. Les pays développés doivent de leur côté honorer les engagements qu'ils ont pris au titre du renforcement des capacités.

68. **M. Salam** (Liban) dit que son pays est parvenu aux étapes finales de l'élaboration de son plan de développement durable. Ce plan sera aligné dans toute la mesure possible sur les objectifs de développement durable, tout en incluant un certain nombre de cibles nationales. Les consultations nécessaires sont en cours au conseil des ministres, mais elles incluront à l'avenir tous les protagonistes compétents.

69. Pour financer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Liban a envisagé de combiner les partenariats privé-public et la mobilisation de ressources nationales. Sachant que la mise en œuvre de ce Programme poussera à leurs limites les ressources financières, institutionnelles et humaines des pays en développement, y compris des pays à revenu intermédiaire, il sera crucial que le système des Nations Unies leur apporte son appui. Celui-ci devra inclure des orientations politiques, une assistance technique et le renforcement des capacités, la facilitation de la constitution de partenariats, ainsi que la mobilisation de ressources et des parties prenantes compétentes.

70. Mais il y a plus important : la mise en œuvre exigera la mise en place d'un cadre plus cohérent pour l'aide au développement, un financement prévisible et durable, ainsi qu'une coordination et une cohésion accrues des activités de développement et de celles qui sont menées à des fins humanitaires, en particulier en situation de crise prolongée. Depuis 2011, le Liban accueille 1,2 million de réfugiés syriens enregistrés comme tels, situation qui exerce une très forte pression

sur les ressources du pays, réduit les perspectives de croissance économique, aggrave le chômage et met l'infrastructure nationale à rude épreuve. Si le financement du développement n'est pas assuré à long terme, ceux des pays concernés qui accueillent un grand nombre de réfugiés verront leur capacité de mettre en œuvre le Programme de développement durable gravement compromise.

71. **M. Mamani Paco** (État plurinational de Bolivie) dit que sa délégation a appris avec la plus vive inquiétude que certaines grandes sociétés transnationales pourraient être tentées d'utiliser l'accomplissement des objectifs de développement durable pour en tirer un profit. Les droits humains fondamentaux ne sauraient être privatisés ni faire l'objet d'un commerce. Le modèle de développement capitaliste ne devrait pas être privilégié s'agissant de la mise en œuvre du Programme 2030. La délégation bolivienne se félicite donc de l'appui apporté aux solutions de substitution à la vision capitaliste. Pour que les objectifs et cibles en question soient atteints, les institutions publiques de chaque pays devront jouer un rôle de premier plan. Il faudra mettre l'accent sur les groupes vulnérables, notamment ceux qui vivent sous occupation étrangère, les réfugiés et les migrants. Le Gouvernement bolivien a récemment adopté une loi érigeant en priorité l'éducation de qualité.

72. **M. Djani** (Indonésie) dit que son gouvernement s'est engagé fermement à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour que personne ne soit laissé de côté, toutes les parties prenantes et institutions actives à tous les niveaux de la société devraient être impliquées. Et pour que la mise en œuvre du Programme soit effective, il est nécessaire que les pays en aient la maîtrise, aussi les efforts déployés conjointement devront-ils être intensifiés, en fonction des capacités nationales. Un partenariat mondial qui soit à la fois solide et inclusif est une condition primordiale du succès, en particulier pour ce qui est de la prestation des moyens voulus.

73. Le Gouvernement indonésien a pris diverses mesures au titre du Programme, notamment la prise en compte systématique des objectifs de développement durable dans la planification du développement, l'élaboration de plans d'action nationaux et infranationaux, la mise en place d'un mécanisme de collecte de données et d'établissement de rapports, ou encore le renforcement des capacités infranationales. Les cadres juridiques et institutionnels qui viendront

s'ajouter à une équipe de coordination nationale composée de représentants du Gouvernement, du monde universitaire, de la société civile, d'organisations philanthropiques et d'autres parties prenantes sont en cours de mise en place. Les mesures dont on estime qu'elles ont porté leurs fruits dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire seront reconduites, notamment le système de suivi en ligne des progrès accomplis, l'établissement de rapports annuels aux niveaux national et infranational, ou encore la remise de prix en reconnaissance des succès enregistrés par les autorités locales dans l'accomplissement des objectifs.

74. Il faut renforcer le rôle joué par le Forum politique de haut niveau dans le suivi de la législation aux niveaux national, régional et mondial, rendre possible le recensement et le suivi des progrès réalisés pour l'ensemble des cibles définies et passer en revue les meilleures pratiques. Celles-ci pourront alors être utilisées dans le cadre de projets pilotes menés dans divers pays, le cas échéant.

75. **M. Charles** (Trinité-et-Tobago) dit que la stratégie de développement national de son pays constitue un cadre ouvert pour le développement socioéconomique, conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette stratégie est axée sur l'obtention d'une croissance économique durable grâce à la diversification de l'économie et à l'amélioration des conditions sociales et de la qualité de vie, d'une manière qui soit inclusive et viable d'un point de vue environnemental. Pour que les objectifs de développement durable soient systématiquement pris en compte, le Gouvernement trinidadien fera en sorte que les ministères, départements et organismes compétents agissent en collaboration à l'échelon national.

76. Conscient de l'importance que revêtent les partenariats et la coopération internationale aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, le Gouvernement se félicite de l'assistance prêtée par l'équipe de pays des Nations Unies. Trinité-et-Tobago demeure résolue à œuvrer avec les États Membres et d'autres parties prenantes à la concrétisation du développement durable pour tous.

77. **M^{me} Nusseibeh** (Émirats arabes unis) est d'avis que, s'agissant de l'action collective à mener avant la prochaine réunion du Forum politique de haut niveau, il faudra mettre davantage l'accent sur le renforcement

des capacités aux fins de la mobilisation de ressources du secteur privé. Du fait que les financements publics ne suffiront pas pour permettre la réalisation des objectifs de développement durable, les Nations Unies et les banques de développement multilatérales devront être les fers de lance de l'intensification des activités de renforcement des capacités en ce qui concerne l'origine des projets, la gestion des projets et les contrôles exercés pour veiller à ce que les instruments utilisés ne présentent aucun risque. Étant donné que chaque pays se trouve dans une situation différente de celles des autres, le renforcement des capacités ne saurait faire l'objet d'une contrainte; toutefois, les États Membres devront mobiliser des fonds suffisants pour que les projets entrepris soient menés à leur terme. En outre, les aspects potentiellement complémentaires des initiatives prises par le secteur public et par le secteur privé, notamment les programmes axés sur la responsabilité sociale des entreprises, devraient être exploités de telle sorte que se forment des partenariats efficaces et fructueux, qui permettent de progresser vers les cibles associées aux objectifs de développement durable.

78. L'aide publique au développement est essentielle pour que certains investissements puissent être réalisés et de nombreux secteurs ont besoin de l'apport de moyens de financement octroyés à des conditions de faveur pour devenir viables sur le plan commercial. À titre d'exemple, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables a montré que celles-ci constituaient la solution la moins onéreuse pour parvenir à l'accès universel à l'énergie. Néanmoins, le manque d'expérience ralentit leur déploiement dans nombre de marchés, mais cet obstacle pourrait être surmonté plus rapidement grâce à l'aide publique au développement. Toutes les parties prenantes devraient donc envisager d'accorder à celle-ci un rang de priorité élevé et en faire le meilleur usage possible, compte tenu du potentiel commercial des différents secteurs concernés.

79. La communauté des Nations Unies devrait mettre en place un ensemble minimum de services éducatifs et de santé pour les femmes et les filles dans les situations d'urgence, et veiller à assurer la résilience des systèmes éducatifs et sanitaires en fonction des besoins des femmes et de l'âge des personnes visées, car l'investissement dans ces secteurs a un effet extrêmement positif en ce qu'il prévient les pertes d'acquis de développement et rend possible de

nouveaux acquis à la suite de crises. Des initiatives telles que Toutes les femmes, tous les enfants et L'éducation ne peut pas attendre sont de bons exemples d'une telle approche, qui devraient être mis en relief lors de la prochaine réunion du Forum politique de haut niveau.

80. De même, il faut poursuivre les efforts consentis en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Ce n'est pas un hasard si la croissance économique du pays coïncide avec l'adoption de lois sur l'égalité des salaires, les quotas de participation féminine et les initiatives éducatives en faveur des femmes – en conséquence desquelles on dénombre actuellement plus de diplômés de l'université parmi les femmes que parmi les hommes. En juillet 2016, les Émirats arabes unis ont signé un accord concernant l'établissement d'un bureau de liaison de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les pays du Golfe, situé à Abou Dhabi. Ce bureau aura pour mission de susciter des changements de politiques, mais aussi une évolution de la société, qui permettent aux femmes de peser sur la mise en œuvre du Programme 2030.

81. Au niveau national, le Gouvernement a procédé à des changements en faveur d'une acception plus large du concept de développement durable et il a établi de nouveaux postes ministériels pour la tolérance, le bonheur et les questions relatives aux jeunes. Les indicateurs associés aux objectifs de développement durable sont également en cours d'intégration dans la stratégie nationale de développement.

82. **M. Bhatti** (Pakistan) dit que la mise en œuvre du Programme 2030 exigera l'adoption d'une approche structurée, méthodique et systématique à tous les niveaux. La maîtrise nationale demeure fondamentale et les objectifs de développement durable doivent être systématiquement pris en compte dans les priorités nationales en matière de développement et dans les approches définies à cette fin, avec enthousiasme et sur la base d'un engagement politique sans faille.

83. Le travail préliminaire en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 a été effectué rapidement au Pakistan, ce qui a permis d'engager la réalisation des objectifs de développement durable au plan national immédiatement après l'adoption du Programme. Vision 2025, la stratégie de développement à long terme du pays, prévoit d'ailleurs la mise en œuvre intégrale du Programme et des

objectifs en question. Elle vise à instaurer la prospérité, au moyen d'une gouvernance juste, équitable et responsable, et elle a été élaborée grâce à un processus inclusif et consultatif, impliquant des protagonistes très divers.

84. À la suite de l'adoption unanime du Programme 2030 par son Parlement, le Pakistan élabore actuellement des plans d'action détaillés pour la mise en œuvre du Programme et met la dernière touche à son cadre national pour les objectifs de développement durable. Il mène également une campagne de sensibilisation intensive pour encourager la participation à cette entreprise et la prise en main par les populations locales. En outre, le Gouvernement met actuellement sur pied des unités de coordination pour les objectifs de développement durable, qui se concentreront sur la prise en compte systématique des objectifs dans les politiques et les plans de développement; sur le renforcement des capacités statistiques et des dispositifs permettant de produire les données requises pour le suivi et l'établissement de rapports; sur la recherche de nouvelles options en matière de financement et de budgétisation; sur l'accélération des progrès réalisés au titre des objectifs considérés comme prioritaires.

85. Du fait que des centaines de milliards de dollars seront nécessaires chaque année pour réaliser le Programme 2030, la mobilisation de ressources au plan national et un environnement international porteur seront deux conditions essentielles, tout comme le renouvellement du partenariat mondial. En outre, si l'aide publique au développement reste une source de financement importante pour de nombreux pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, les fonds destinés à l'action menée en réponse changements climatiques ne doivent pas être comptabilisés comme aide publique au développement, car les pays développés sont tenus d'apporter un appui à ce titre aux pays en développement.

86. Enfin, un autre défi consistera à restructurer les institutions afin qu'il soit possible d'assurer un suivi et un examen périodique effectifs de la mise en œuvre du Programme 2030, nécessaires pour que celui-ci garde toute sa pertinence. De même, compte tenu du caractère universel des enjeux mentionnés dans les objectifs de développement durable, il faudra procéder à une refonte du système des Nations Unies pour le développement, de façon transparente et ouverte.

87. **M^{me} Aye** (Myanmar) observe qu'en sa qualité de tribune essentielle pour le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030, le Forum politique de haut niveau devrait contribuer notablement à ce que le Programme soit exécuté intégralement et de manière efficace, en fournissant des orientations politiques, des directives et des recommandations propres à faciliter cette mise en œuvre, le partage de données d'expérience et la diffusion des meilleures pratiques, mais aussi promouvoir à tous les niveaux la cohérence et la coordination des politiques de développement durable menées dans le cadre du système des Nations Unies.

88. Étant donné que chaque pays se trouve dans une situation particulière et fait face à des contraintes qui lui sont propres, le Myanmar se félicite de la décision prise de ne pas imposer aux pays en développement de mesures coercitives dans le domaine économique. Le Myanmar connaît lui-même actuellement une transformation politique, économique et sociale et son gouvernement s'attaque aux causes profondes de la pauvreté. En outre, afin qu'il soit possible de parvenir à une paix durable à l'échelle nationale, il s'emploie à organiser une conférence de paix ouverte à toutes les parties prenantes, qui devrait se tenir en 2016. Le Gouvernement se concentre aussi sur le renforcement des capacités, l'accroissement des ressources humaines, la mise en place d'un environnement économique propice, le développement de l'accès aux nouvelles technologies et à Internet, et sur le renforcement de la capacité de résistance du pays aux catastrophes naturelles.

89. L'engagement pris par la communauté mondiale de répondre aux besoins des pays les moins avancés est important, car nombre d'entre eux se heurtent toujours à de multiples problèmes et obstacles structurels qui freinent leur développement. Des partenariats qui donnent des résultats concrets et soient inscrits dans la durée seront essentiels pour aider les pays les moins avancés à surmonter les difficultés auxquelles ils se heurtent et à réduire les vulnérabilités.

90. **L'Archevêque Auza** (Observateur du Saint-Siège) dit que le Programme 2030 réunit tous les pays autour d'engagements communs, ce qui est porteur d'espoir. Il est important de souligner que sa mise en œuvre exigera de la détermination de la part des dirigeants politiques, des engagements financiers, des ressources et le transfert de technologies vers le plus grand nombre possible de pays et de groupes de

population. Toutefois, compassion et solidarité seront également nécessaires pour répondre à ces exigences et venir en aide aux personnes dans le besoin.

91. Pour ce qui est de la mise en œuvre du Programme, les examens menés aux plans mondial, national et régional permettent aux parties prenantes d'échanger les meilleures pratiques, ce qui est susceptible de susciter un regain de volonté parmi les dirigeants politiques et de motivation parmi les acteurs de terrain, qui verront alors leurs efforts mieux récompensés. En outre, de tels examens aident à mieux comprendre de quelle manière on peut tirer parti des résultats obtenus et généraliser les meilleures pratiques.

92. Enfin, ces examens nous rappellent que le succès du Programme 2030 dépendra de la détermination de la communauté internationale à s'acquitter efficacement de ses responsabilités partagées. À cet égard, les exposés présentés à l'issue d'examens volontaires permettent d'engager un débat concret et fructueux qui met en lumière l'importance de la volonté politique, de l'efficacité des institutions, des financements et des investissements publics et privés, ou encore des transferts de technologies. Pour conclure, l'Archevêque indique que le Forum politique de haut niveau devrait aider les gouvernements et les autres parties prenantes à veiller à ce que des efforts soient consentis et des ressources mobilisées pour que personne ne soit laissé pour compte.

93. **M. Mikayilli** (Azerbaïdjan) dit que la volonté des dirigeants et des orientations politiques audacieuses seront nécessaires pour que les engagements pris au titre des objectifs de développement durable se traduisent par des résultats tangibles, ajoutant qu'il faudra exploiter les accomplissements associés aux objectifs du Millénaire. Pour que la mise en œuvre des objectifs de développement durable soit globalement un succès, les États Membres devront d'abord mener des travaux préliminaires, notamment en encourageant la bonne gouvernance, en luttant contre la corruption et en établissant des institutions robustes. Les pays doivent définir des priorités en fonction de leur situation nationale, des circonstances et des caractéristiques socioéconomiques qui leur sont propres et ils doivent inclure les objectifs et les cibles de développement durable dans les plans d'action et les stratégies qu'ils entreprennent au plan national; la maîtrise de la mise en œuvre des objectifs est

essentielle pour que ceux-ci soient atteints dans les délais et de manière effective.

94. Il faut se concentrer en premier lieu sur l'élimination de la pauvreté, même s'il a été noté avec préoccupation que cet objectif n'était guère susceptible d'être atteint dans l'immédiat, et il faut s'attacher systématiquement à aider les individus les plus vulnérables. En outre, il faut accorder l'attention voulue à l'emploi des jeunes, car c'est une façon de contribuer à prévenir et à contrer la radicalisation et l'extrémisme violent. Les besoins spécifiques des petits États insulaires en développement doivent être pleinement pris en compte en raison de leur vulnérabilité face aux changements climatiques.

95. S'agissant du développement durable, les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030 doivent être diffusées et d'autres pays doivent les adopter. La croissance économique de l'Azerbaïdjan a entraîné une diminution de la pauvreté et du taux de chômage, et des progrès ont été enregistrés s'agissant de l'amélioration des conditions de vie et de logement des personnes déplacées. En outre, les services publics et privés destinés aux citoyens ont été réunis sous l'égide d'un organisme de services publics unique, qui rend leur prestation plus rapide et plus transparente et contribue donc à faire reculer la corruption.

96. En dépit de l'augmentation récente des revenus de l'État, le Gouvernement poursuit ses réformes en profondeur et accélère la diversification de l'économie. À cette fin, plusieurs milliers de nouveaux emplois ont été créés et un organisme d'État chargé de la construction de logements a vu le jour avec pour mission de proposer des logements à des conditions favorables aux familles à faible revenu. En outre, le Gouvernement investit résolument dans les énergies renouvelables et l'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international continue d'apporter son appui aux pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, en œuvrant à la réduction de la pauvreté et à l'exécution de programmes humanitaires et axés sur le développement.

97. Pour conclure, M. Mikayilli dit que le développement durable ne pourra être réalisé que dans la paix et la sécurité et que la communauté internationale devrait donc intensifier ses efforts pour trouver des solutions politiques aux conflits armés.

98. **M. Idrizi** (Albanie) dit que la stratégie nationale pour le développement et l'intégration pour la période

comprise entre 2015 et 2020 est le principal document élaboré à l'appui du développement économique social et environnemental de son pays. Sa progression vers un développement rapide est le fruit de l'engagement pris par son gouvernement de respecter les normes européennes en matière de gouvernance, d'état de droit et de principes économiques et sociaux. Avec l'aide des Nations Unies et d'autres partenaires, l'Albanie s'emploie à définir des cibles encore plus précises, à mettre au point des techniques de recueil et de vérification de données désagrégées et à faire en sorte que les mesures prises à tous les niveaux ne laissent personne de côté.

99. Le taux de pauvreté a diminué de plus de 2 % grâce à l'action menée en faveur d'une croissance économique durable – promotion de l'emploi formel, amélioration des conditions offertes aux entreprises et des services publics. Ces dernières années, les fonds alloués par le Gouvernement aux mesures de promotion de l'emploi ont quadruplé, cependant que les taux d'inscription dans les programmes éducatifs et de formation professionnelle doublaient. En conséquence, la plupart des étudiants ayant obtenu récemment un diplôme à l'issue d'une formation professionnelle ont trouvé un emploi. Pour lutter encore davantage contre le chômage des jeunes, l'Albanie a adopté un plan d'action national pour les jeunes portant sur la période 2015-2020.

100. Le Gouvernement a également pris un certain nombre de mesures en faveur de l'intégration et de la protection sociales et en faveur de l'emploi et de l'intégration des populations rom et égyptienne, notamment l'adoption d'une nouvelle stratégie quadriennale, qui sera mise en œuvre en collaboration étroite avec les groupes communautaires, l'Union européenne et les Nations Unies.

101. Dans le cadre des efforts déployés pour mieux sensibiliser la population à l'égalité des sexes, des campagnes ont été menées conjointement par le Gouvernement et la société civile, visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes : les chiffres montrent que les services publics se montrent désormais beaucoup plus réactifs à cet égard. Des progrès notables ont également été enregistrés au titre de la participation des femmes à la vie politique, aux niveaux local et national.

102. Le conseil national pour la protection des droits de l'enfant a recensé plusieurs priorités pour le

renforcement du système de protection de l'enfance, et il a mis au point de nouvelles orientations stratégiques pour son plan d'action en faveur des enfants portant sur la période 2016-2020. L'initiative la plus récente consiste à faire en sorte que les grandes villes soient accueillantes pour tous et adaptées aux enfants, grâce à la combinaison de politiques et de mesures prises aux niveaux central et local. Pour ce qui est des changements climatiques, le Parlement a récemment ratifié l'Accord de Paris.

103. Le Gouvernement accorde une attention particulière à l'objectif de développement durable 16 et a proposé de mettre à l'essai des indicateurs dont le but serait de stimuler les efforts déployés à l'échelle mondiale pour accroître l'accès à la justice et obtenir que les institutions à tous les niveaux soient comptables de leurs actes et n'opèrent aucune sélection. En 2015, il a également engagé une réforme de la gouvernance locale qui a eu pour effet de regrouper un certain nombre de municipalités, et donc de créer un pôle propice à la démocratie et au développement à l'échelon local. En 2016, le Gouvernement a engagé une réforme essentielle du système judiciaire.

104. **M. González Soca** (Cuba) dit qu'il existe un écart sensible entre les objectifs et cibles de développement durable et les engagements internationaux pris à l'appui de leur accomplissement, principalement dans les pays en développement. À titre d'exemple, compte tenu du nombre actuel d'individus qui n'ont pas un accès suffisant à l'alimentation, l'objectif 2, sur l'élimination de la faim, ne pourra pas être atteint d'ici à 2030. De même, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans à l'échelle mondiale est beaucoup plus élevé que dans les pays développés, aussi cette tendance doit-elle être corrigée dès que possible pour que les objectifs puissent être réalisés.

105. Pour que le développement soit possible, il faut qu'une collaboration effective soit instaurée à l'échelle mondiale, car l'absence de moyens de mise en œuvre suffisants pourrait compromettre l'exécution du Programme 2030. Bien que des ressources financières suffisantes existent, on n'en investit pas suffisamment, à l'heure actuelle, dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable – pourtant, des sommes d'argent importantes continuent d'être allouées à des opérations militaires. Le sous-développement est la cause principale des conflits armés et des situations violentes dont pâtissent des millions d'individus de par

le monde. Le fait d'utiliser des ressources financières pour promouvoir le développement instaurerait un climat de paix et de sécurité à l'échelle internationale, qui contribuerait à la réalisation du Programme 2030.

106. L'architecture des institutions monétaires et financières doit être réformée et de nouveaux règlements doivent entrer en vigueur, qui répondent aux intérêts et aux besoins de tous les pays, en particulier les pays en développement. Il sera également nécessaire de créer un mécanisme international propre à faciliter le transfert des technologies écologiquement rationnelles vers les pays en développement à des conditions favorables. En outre, les règles du commerce multilatéral devront être réformées pour que tous les pays puissent participer aux échanges internationaux. Il faut trouver des réponses adaptées aux changements climatiques, sur la base des responsabilités communes mais différenciées et des capacités individuelles des États, et proportionnellement à leur contribution historique à ce phénomène.

107. L'imposition par les pays développés de mesures coercitives multilatérales, qu'elles soient économiques, commerciales ou financières, aux pays en développement compromet la mise en œuvre du Programme 2030. À cet égard, l'embargo prononcé contre Cuba continue de provoquer des pénuries et de constituer un obstacle économique grave au développement durable du pays. En dépit de cette situation, Cuba partage ses ressources afin de contribuer au développement économique et social de nombreux pays du Sud.

108. Au niveau national, le Gouvernement cubain mène un dialogue démocratique et participatif avec la population afin de mettre au point un modèle économique et social qui rende possible un socialisme prospère et durable, sur la base d'un plan national pour le développement économique et social du pays, qui soit conforme au Programme 2030. Nombre des éléments de ce plan sont de fait plus ambitieux que le contenu du Programme.

109. Pour conclure, l'orateur fait observer qu'il existe depuis 2013 un mécanisme gouvernemental inclusif qui assure la coordination de l'action menée par les institutions nationales, la société civile et le monde universitaire afin de mettre en œuvre les objectifs et les cibles du Programme 2030.

110. **M. Louati** (Tunisie) dit que son pays a incorporé les objectifs de développement durable dans ses politiques, qui s'inscrivent dans le cadre de son plan national pour la période 2016-2020, axé sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour le développement de l'Union africaine. Sur cette base et en tenant compte des piliers économique, social et essentiel du développement durable, la Tunisie a l'intention d'atteindre les cibles fixées, telles que la bonne gouvernance, le progrès économique au plan national, le développement humain, l'intégration sociale, le développement régional et une économie écologiquement rationnelle.

111. Depuis qu'elle a accédé à l'indépendance, la Tunisie a enregistré des progrès sociaux significatifs, l'accent étant mis sur l'éducation et les soins de santé, y compris la santé sexuelle et en matière de procréation. Outre les changements démographiques observés, la promotion des droits des femmes à l'échelle nationale a conduit à une augmentation du taux de scolarisation. Pour ce qui est de l'avenir, la Tunisie vise à faire diminuer le taux de pauvreté d'ici à 2020 et à inclure les régions reculées et marginalisées dans les efforts déployés pour renforcer l'infrastructure. De plus, depuis la révolution de 2011, des réformes politiques ont été engagées pour améliorer la gouvernance et plusieurs mesures ont été adoptées, qui portent sur les droits de l'homme, l'administration publique, les impôts et la lutte contre la corruption.

112. La Tunisie a renforcé ses partenariats nationaux pour le développement et apprécie l'action menée par les pays développés pour prêter assistance aux pays en développement, en particulier ceux qui tentent de surmonter à brève échéance des difficultés économiques et sociales. Pour conclure, l'orateur indique que la communauté internationale devrait s'attacher à lutter contre les flux financiers illicites et contre l'évasion fiscale, de manière à recouvrer les capitaux perdus.

113. **M. Chungong** [Observateur de l'Union interparlementaire (UIP)] dit que les parlements joueront un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du Programme 2030 en adoptant une législation idoine et en tenant les gouvernements comptables de leurs actes. L'UIP estime que la bonne gouvernance, telle que décrite dans l'objectif 16, est un vecteur essentiel de changement. L'Union fera en sorte que la voix de chacun soit entendue et que les politiques menées le

soient sur la base du bien commun plutôt qu'en faveur de l'intérêt de quelques-uns.

114. L'UIP prend systématiquement en compte les objectifs de développement durable dans le cadre de ses activités et elle élabore actuellement des outils propres à aider les parlements à institutionnaliser les objectifs et à créer un cadre législatif et de supervision pour leur mise en œuvre. Elle a demandé à tous les parlements d'adopter une motion ou une résolution qui prenne acte des objectifs et détermine les mesures qu'il conviendra de prendre pour les atteindre, et elle met au point un ensemble d'instruments qui aidera les parlements à déterminer si leur action est adaptée au Programme, à définir des moyens de mise en œuvre et à recenser les lacunes institutionnelles. Elle a également demandé aux parlements des pays participant aux examens volontaires de rendre compte de l'étendue de leur implication dans le processus. À sa réunion de printemps, la Commission permanente des affaires des Nations Unies de l'Union interparlementaire consacra une session au suivi de l'action menée par les parlements pour réaliser les objectifs de développement durable. L'UIP continuera d'encourager les parlementaires à assister aux réunions du Forum politique de haut niveau et organisera une réunion parlementaire parallèle à chaque session annuelle du Forum, qui sera l'occasion de recueillir les enseignements tirés de l'expérience acquise par ses membres. Globalement, elle se fixe pour objectif de renforcer la volonté et les orientations politiques - les deux éléments les plus cruciaux pour la réalisation du Programme 2030.

115. **M. Ndoutom** [Observateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)] dit que le cadre stratégique de son organisation, adopté en 2014, a souligné la nécessité pour les pays membres d'incorporer les objectifs de développement durable à leurs politiques. Lors de leur seizième sommet, en novembre 2016, les chefs d'État et de gouvernement de l'organisation se concentreront sur la croissance partagée et le développement responsable, témoignant ainsi de leur souci de ne laisser personne de côté. L'OIF est fière que 10 de ses pays membres ou observateurs aient participé aux examens volontaires. L'un de ses organes subsidiaires, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), appuie les États membres au titre de la mise en œuvre du Programme 2030.

116. L'indivisibilité des objectifs de développement durable signifie que de nouveaux outils sont requis pour qu'il soit possible de les atteindre. En conjonction avec les universités de ses États membres, en particulier l'Université du Québec, l'OIF a mis au point le concept d'« analyse systémique de la durabilité », qui permettra aux États de s'approprier rapidement les objectifs, de dresser un ordre de priorité parmi les cibles qui y sont associées et d'optimiser l'utilisation des ressources mobilisées. Le concept en question fait ressortir le rôle des communautés locales et rend possible de s'attaquer aux enjeux « orphelins », comme l'égalité des sexes.

117. L'OIF est prête à mettre en œuvre le Programme et à mettre à disposition ses outils et son savoir-faire. Son objectif central est de renforcer la capacité de ses États membres de relever les défis méthodologiques que présente le Programme 2030.

118. **M^{me} El Agizy** (Observatrice de la Ligue des États arabes) dit que l'espoir de ne laisser personne de côté demeure un rêve impossible à atteindre dans le monde arabe. L'instabilité qui règne dans certains pays arabes rend inopérants les services de base et a entraîné l'effondrement de l'économie, et l'amenuisement des dépenses publiques, les déficits budgétaires et la chute des prix des ressources naturelles, en particulier le pétrole, constituent des difficultés insurmontables. Il sera impossible de mettre en œuvre le Programme 2030 tout en faisant face aux conflits, à l'occupation et à l'absence de ressources.

119. Toutefois, on peut apercevoir la lumière à l'extrémité du tunnel. Dans sa résolution 631, adoptée en sommet, la Ligue des États arabes s'est félicitée des efforts déployés au plan national au titre de la mise en œuvre. La plupart des pays arabes s'emploient encore à instaurer la coopération et la coordination au niveau national et à inclure le Programme 2030 dans leurs plans nationaux et régionaux, ce qui passe par la constitution de partenariats avec le secteur privé, les parlements et la société civile.

120. Enfin, il sera très important de disposer de données nationales et régionales pour procéder à une évaluation transparente. La Ligue des États arabes a agi en tant que coordonnatrice aux fins du recensement des obstacles à la mise en œuvre du Programme. À cet égard, **M^{me} El Agizy** rend hommage à l'Égypte et au Maroc, qui se sont portés volontaires pour procéder à

l'examen de leur mise en œuvre du Programme à ce jour et en rendre compte.

121. **M^{me} Mucavi** [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)], prenant la parole au nom de la FAO, du Fonds international de développement agricole et du Programme alimentaire mondial, dit que les institutions sises à Rome sont déterminées à ne laisser personne de côté. Nombre des individus qui souffrent d'insécurité alimentaire sont paradoxalement eux-mêmes des producteurs alimentaires. La situation est rendue de plus en plus complexe par une concurrence accrue pour les ressources et par les changements climatiques, qui rendent les systèmes de production moins résistants et contribuent à la dégradation des ressources naturelles. Les familles démunies, dépourvues de mécanismes leur permettant de faire face à cette situation, comptent parmi les plus touchées. Elles sont souvent victimes de la faim, et contraintes de vendre des avoirs productifs ou de quitter leur communauté, et il arrive qu'elles cèdent aux sirènes de l'extrémisme.

122. La croissance du secteur agricole est l'un des moyens les plus économiques de réduire la pauvreté et de mettre fin à l'insécurité alimentaire dans les nations en développement. L'agriculture doit gagner en durabilité et il faut s'employer à s'adapter aux changements climatiques et à en atténuer les effets; cela peut être obtenu grâce à l'amélioration des pratiques agricoles et à la réduction de la déforestation. Pour conclure, **M^{me} Mucavi** dit que la participation des familles et des communautés rurales sera essentielle pour qu'il soit possible de parvenir au développement durable.

123. **M. Al-Moumani** (Jordanie) dit que son pays a engagé la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans des circonstances exceptionnelles, puisque sa population a augmenté de 20 % en cinq ans, en raison principalement de l'arrivée de réfugiés en provenance de zones touchées par un conflit. Une augmentation aussi soudaine a eu une incidence négative sur tous les aspects du développement, notamment l'infrastructure. Néanmoins, la Jordanie prend ses obligations internationales très au sérieux et son gouvernement estime qu'il est possible de parvenir à un équilibre entre environnement, société et économie. Il a renforcé le cadre institutionnel par l'entremise d'un comité national de haut niveau sur le développement durable, établi en 2002, et sur la base d'un plan par étapes pour

la mise en œuvre du développement durable d'ici à 2025 aux niveaux local et régional, l'action menée étant associée à des indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés. Un nouveau cadre a également été élaboré, pour la gestion des investissements dans le secteur public.

124. **M. Pinheiro** [Organisation internationale du Travail (OIT)] dit que, à sa 105^e Conférence tenue en juin 2016, l'OIT a adopté une résolution sur la promotion de la justice sociale par le travail décent, ce qui met l'organisation en bonne position pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 et contribuer aux mécanismes de suivi et d'examen. Elle a apporté sa contribution officielle au Forum politique de haut niveau de 2016.

125. Selon les dispositions de cette résolution, l'OIT doit appuyer ses États membres afin qu'ils intègrent le principe du travail décent dans leurs stratégies de développement durable et faire en sorte que les programmes par pays de promotion du travail décent soient alignés sur les plans de développement durable adoptés à l'échelle nationale; élaborer un plan stratégique quinquennal conforme au Programme 2030; contribuer au suivi et à l'examen de cette mise en œuvre, notamment grâce à un appui technique; renforcer la capacité institutionnelle des États membres et des organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs; renforcer la cohérence des politiques; conduire ou établir des alliances liées à l'objectif 8. En outre, la contribution de l'OIT à l'examen de la mise en œuvre du Programme pourrait être inscrite à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail.

126. **M^{me} Puri** [Directrice exécutive adjointe de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)] dit qu'un pacte pour l'égalité des sexes a été adopté dans le cadre du Programme 2030 et que les États se sont engagés à ne laisser aucune femme ni aucune fille de côté. L'inégalité des sexes demeure la forme d'inégalité la plus répandue et le Programme 2030 ne sera pas mis en œuvre avec succès tant que toutes les femmes et les filles ne mèneront pas une vie dépourvue de discrimination, de violence et de privation. Les États qui ont participé aux examens volontaires et les pays qui ont fait des déclarations ont indiqué clairement qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans égalité des sexes.

127. L'objectif de développement durable 5 est assorti de cibles mais la prise en compte systématique de la parité des sexes est cruciale pour qu'il soit atteint. Pour que le potentiel transformateur des objectifs se concrétise, il sera nécessaire de tirer parti de leurs corrélations. Dans les conclusions qu'elle a publiées à l'issue de sa soixantième session, en mars 2016, la Commission de la condition de la femme a traduit le concept de mise en œuvre sensible aux besoins des femmes par des priorités d'action concrètes : renforcer les arrangements institutionnels nationaux; renforcer le caractère non discriminatoire des cadres juridiques et politiques pertinents afin qu'il soit possible de venir en aide aux femmes et aux filles qui en ont le plus besoin; combler les lacunes budgétaires qui existent de longue date afin de garantir le financement de l'égalité des sexes.

128. **M^{me} Killen** [Observatrice de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)] dit que l'OCDE est déterminée à faire en sorte que le monde que désirent les États devienne une réalité, mais qu'il faudra pour ce faire que l'action des pouvoirs publics et les choix politiques soient cohérents. Lors de la réunion ministérielle tenue par l'organisation en juin 2016, l'Observatrice a présenté un plan d'action aux fins de l'utilisation des données et outils existants dans le but de renforcer les capacités nationales et d'atteindre les objectifs de développement durable. L'OCDE élabore aussi actuellement un nouvel instrument qui aidera les pays membres à déterminer le point de départ de chacun et la nature de l'action qu'il doit mener. En outre, l'OCDE examinera les effets connexes des politiques des États membres et leurs répercussions éventuelles sur la capacité d'autres États d'atteindre les objectifs. Les États membres de l'OCDE feront la démonstration de leur détermination à mettre en œuvre les objectifs en jouant un rôle de chef de file, cependant que l'organisation elle-même exploitera ses atouts en termes d'analyses, de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques et en fera bénéficier l'ensemble des pays.

129. Néanmoins, l'OCDE ne détourne pas son attention des plus pauvres; elle modernise l'utilisation qu'elle fait de l'aide publique au développement et le montant de l'aide bilatérale a augmenté de 4 % en termes réels en 2015. L'OCDE estime que la collaboration sera essentielle pour que les objectifs soient atteints et elle travaille en partenariat avec les

gouvernements et les autorités locales, le secteur privé et la société civile.

130. **M. McFarlane** [Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR)] dit que les catastrophes sont susceptibles de freiner le progrès vers le développement durable et qu'un Programme prenant en compte ce risque revêt une importance vitale, tout comme les mesures qui seront prises pour lutter contre les changements climatiques. Au cours des deux dernières décennies, les catastrophes ont eu des conséquences très lourdes : le montant total des pertes occasionnées est supérieur à 1 500 milliards de dollars, cependant que la moyenne des pertes annuelles dues aux catastrophes qu'ont enregistrées les pays à faible revenu représente 22 % du montant de leurs dépenses sociales annuelles et plus de 50 % dans certains cas. La réduction des risques de catastrophes est donc un élément essentiel à prendre en compte si on veut ne laisser personne de côté.

131. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) constitue un élément de réponse à ces préoccupations, puisqu'il y est pris acte du fait que les investissements et les choix en matière de développement doivent reposer sur une bonne connaissance des risques existants. Il existe des corrélations fondamentales entre le Cadre de Sendai, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, l'Accord de Paris et le Programme 2030, et 10 des 17 objectifs de développement durable comportent des cibles en rapport avec la réduction des risques de catastrophe.

132. Afin d'instaurer une plus grande cohérence dans le système des Nations Unies et de faire en sorte que l'ensemble des mesures prises dans ce cadre à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable repose sur une connaissance des risques associés, le Conseil des chefs de secrétariat a adopté en mai 2016 le Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience. Les progrès enregistrés en matière de réduction des risques de catastrophe seront suivis par les mécanismes associés au Cadre de Sendai, eux-mêmes alignés sur les indicateurs définis pour les objectifs de développement durable, ainsi que par les plateformes mondiales et régionales pour la réduction des risques de catastrophe.

133. **M^{me} Blackshaw** [Fonctionnaire technique pour le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)] dit qu'une déclaration politique a été adoptée à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la fin du sida, en juin 2016, qui fixe des cibles ambitieuses devant permettre de mettre un terme à l'épidémie de sida d'ici à 2030. Les mesures prises face au sida laissent actuellement de côté de trop nombreuses personnes, notamment les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, les travailleurs du sexe, les prisonniers et les filles en Afrique subsaharienne. La moitié des personnes vivant avec le VIH n'ont accès à aucun traitement. Dans leur déclaration, les États Membres se sont engagés à inverser ces tendances en remédiant aux inégalités persistantes. Il est à noter qu'il s'agit de la première déclaration adoptée par le système des Nations Unies qui inclut les personnes transgenres. Le fait que les pays se sont engagés à accroître la disponibilité de données désagrégées de haute qualité et à mettre en place des mécanismes de responsabilisation mutuelle est particulièrement pertinent pour le Forum politique de haut niveau, compte tenu de son rôle, qui consiste notamment à suivre la mise en œuvre du Programme 2030. En outre, dans cette déclaration, un appel est lancé pour que les personnes qui vivent avec le VIH, risquent de le contracter ou sont touchées par lui indirectement soient encouragées à mener des activités de sensibilisation et à prendre des initiatives. Les interventions portant sur le sida reposent sur des fondements solides sur lesquels s'appuyer pour répondre aux engagements pris et stimuler le progrès à tous les niveaux de la mise en œuvre du Programme. Les jeunes jouent déjà un rôle de chef de file, puisqu'ils mettent en place des mécanismes de responsabilisation dont ils ont la maîtrise et qui reposent sur des données dans les domaines de la santé sexuelle et des droits en matière de procréation.

134. **M. Borrero** (Conseil international des traités indiens), prenant la parole au nom du grand groupe des peuples autochtones, dit que les examens volontaires ont révélé l'émergence de nouvelles pratiques de qualité. En Finlande et en Norvège, les organes représentatifs des peuples autochtones ont été consultés et inclus dans les dispositifs de planification des objectifs de développement durable. D'un point de vue plus général, des engagements ont été pris tendant à ce que les données soient désagrégées pour l'examen des politiques et le groupe a apporté toute sa coopération à la désagrégation des données par appartenance

ethnique et par éléments d'identification autochtones afin qu'il soit possible de se faire une idée claire de la situation et des perspectives propres aux peuples autochtones. Il sera essentiel de nouer des partenariats avec l'ensemble des protagonistes car les États ne peuvent à eux seuls mettre en œuvre le Programme; mais des mécanismes de responsabilisation et de protection des droits de l'homme et de l'environnement seront indispensables pour que de tels partenariats soient équitables et favorisent une utilisation durable des ressources, notamment celles des peuples autochtones. L'orateur encourage les États à adopter ces bonnes pratiques.

135. **M. Drexhage** (Coop Carbone), prenant la parole au nom du grand groupe des entreprises et de l'industrie, dit que la bonne gouvernance et l'ouverture des marchés sont essentiels pour que le développement puisse s'enraciner. Les entreprises sont les principaux vecteurs de réduction de la pauvreté et de croissance économique dans le monde en développement et seront les principales sources de financement qui permettront de réunir les milliards de dollars nécessaires chaque année pour faire progresser le développement durable. Le groupe a pleinement conscience que le rôle et la responsabilité des entreprises s'étendent à l'incidence sociale et environnementale de leurs activités. Le moment est venu de faire preuve d'originalité, notamment en rejetant les typologies obsolètes et contre-productives. Le développement durable est de plus en plus considéré comme un élément essentiel du succès à long terme dans le secteur privé. La seule façon de parvenir à un avenir prospère pour tous est d'œuvrer avec les gouvernements, les institutions multilatérales et la société civile à la mise en œuvre du Programme 2030.

136. **M. Allen** (International Disability Alliance et Fédération mondiale des sourds), prenant la parole au nom du groupe de parties prenantes constitué des personnes handicapées, dit que le docteur Andersson, ancien président de la Fédération mondiale des sourds et premier utilisateur du langage gestuel à s'adresser à l'Assemblée générale en 1992, est décédé le 18 juillet 2016. L'orateur souhaite prendre acte de l'héritage transmis par le docteur Andersson, qui s'est battu pour sensibiliser le monde aux enjeux intéressant les sourds.

137. On dénombre 1 milliard de personnes handicapées, aussi les gouvernements devront-ils travailler en collaboration étroite avec elles dans le cadre de la mise en œuvre du Programme. Les objectifs

du Millénaire ne comportaient aucune référence aux personnes handicapées, mais il n'en va pas de même du Programme 2030, qui en contient 11. Vingt-deux personnes issues de groupes représentant les handicapés se trouvent dans la salle; les personnes handicapées veulent travailler avec les gouvernements à l'échelle mondiale et leur contribution sera vitale pour la mise en œuvre à l'échelon national du Programme 2030.

138. **M. Etyang** (Confédération des syndicats de l'Afrique de l'Est), prenant la parole au nom du grand groupe des travailleurs et des syndicats, dit que l'accroissement des inégalités risque de laisser nombre d'individus sur le bord du chemin. Lorsque les inégalités se creusent, elles ont un coût socioéconomique significatif et vont à rebours du développement durable. Le dialogue social, la liberté d'association et la négociation collective sont des indicateurs utiles pour les examens nationaux et, à la lumière des tendances observées à l'échelle mondiale, l'importance du dialogue social et de la négociation collective pour lutter contre les inégalités ne saurait être sous-estimée. Le dialogue social réunit les partenaires sociaux et c'est un moyen de mettre en œuvre l'ensemble des trois piliers du développement durable. Pour conclure, l'orateur fait observer que l'Organisation internationale du Travail jouera un rôle fondamental dans le suivi de la mise en œuvre du Programme 2030.

139. **M^{me} Beales** (HelpAge International), prenant la parole au nom du groupe de parties prenantes sur le vieillissement, dit que les mesures prises pour que personne ne soit laissé de côté représente une chance historique de mettre fin à la discrimination et à l'exclusion sur la base de l'âge. Tout le monde compte et devrait être pris en compte, et il est essentiel de planifier le cycle de vie du berceau jusqu'à la tombe. La cible 18 de l'objectif 17 prévoit une augmentation significative du nombre des données désagrégées, notamment en fonction de l'âge. Pour que cette cible soit pleinement atteinte, une collaboration intersectorielle sera nécessaire, notamment au moyen de l'intégration de données générées par les citoyens. La voix de la société civile – y compris les personnes âgées – doit être entendue par les services chargés à l'échelle nationale de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, qui doivent fonctionner au niveau le plus élevé du gouvernement. Les budgets nationaux doivent être transparents et la contribution

de la société civile, y compris celles des personnes âgées, doit être sollicitée en préparation des examens nationaux et mondiaux soumis au Forum politique de haut niveau. En résumé, un changement d'état d'esprit sera nécessaire pour que personne ne soit laissé de côté : il n'est plus possible de continuer comme avant.

140. **M^{me} Arámbula Carillo** (Corporativa de Fundaciones), prenant la parole au nom des 38 organisations nationales et locales qui se consacrent au Programme 2030 au Mexique, dit que la place occupée par le Programme au niveau des instances exécutives est le reflet de l'importance qui lui est accordée par le Gouvernement. Cependant, il faudra consentir davantage d'efforts pour que tous les acteurs sociaux soient impliqués dans sa mise en œuvre. Les autorités locales et les gouvernements des États, le secteur privé et les organisations de la société civile devraient y participer; les entités gouvernementales devraient élaborer des procédures transparentes, inclusives et efficaces à cette fin; une stratégie de développement durable nationale devrait être adoptée. Le mois dernier, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont mobilisées en vue de participer à la mise en œuvre du Programme, expression de l'intérêt que lui porte la société mexicaine.

141. **M^{me} Brand** (Religieuses du Sacré-Cœur de Marie) dit qu'il sera impossible d'honorer l'engagement pris de ne laisser personne sur le bord du chemin à moins que ceux qui se trouvent dans cette situation soient considérés comme une priorité. Nombre d'individus ne sont pas pris en compte, comme les enfants dont la naissance n'a jamais été déclarée ou les mineurs non accompagnés. Étant donné qu'ils sont invisibles dans les statistiques nationales, ils sont souvent exclus des programmes de développement et sont vulnérables à l'exploitation et à la traite.

142. Ceux qui se trouvent au bas de l'échelle pourraient apporter un concours précieux aux stratégies locales et leur participation active devrait être encouragée à tous les niveaux. Leur contribution au bien-être et à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la croissance économique, est vitale.

143. **M. Shea** (Association internationale IUS PRIMI VIRI) dit que le fait de ne laisser personne de côté est le principe même qui permettra d'éliminer la pauvreté, d'instaurer un seuil de protection sociale et de déterminer l'ampleur des inégalités économiques, tant au plan national que d'un pays à l'autre. Chacun pourra

prendre la mesure de l'étendue du problème puisque ces enjeux feront l'objet d'un suivi entre 2016 et 2030. Le cadre mondial d'indicateurs est l'émanation ambitieuse de la Déclaration universelle des droits de l'homme et les objectifs de développement durable 1, 10 et 17 sont inspirés des articles 13, 15, 17, 22, 23 et 25 de ladite Déclaration. Globalement, les inégalités ont une incidence négative sur tous les individus, même dans les pays riches comme les États-Unis.

144. **M. Ho Patrick** (China Energy Fund Committee) dit que 1,2 milliard d'individus vivent encore dans l'extrême pauvreté et que 850 millions de personnes demeurent sous-alimentées de façon chronique, cependant qu'un tiers des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine sont gaspillées. De plus, 1,2 milliard d'individus n'ont pas accès à l'électricité, mais 5 % de la population mondiale consomment à eux seuls 20 % de l'énergie fournie par la planète. Dans les pays développés, les projets d'infrastructure doivent se concentrer sur la création de communautés qui soient plus frugales et utilisent les ressources de façon plus rationnelle, mais aussi encourager la production et la consommation durables. Néanmoins, même lorsque l'infrastructure voulue est en place, il arrive souvent que des ressources telles que les produits alimentaires et l'eau soient utilisées de façon irréfléchie. L'engagement doit être pris d'enseigner au public des styles de vie durables, qui passent par une utilisation responsable des ressources mondiales. Le concept d'un style de vie durable pour tous doit devenir la règle universelle, et la durabilité un principe appliqué au quotidien.

La séance est levée à 18 h 50.